

Image not found or type unknown



Frais de notaire normaux ou réduits

Par **adesse**, le **14/11/2011** à **13:47**

Bonjour,rnj'ai signé un compromis de vente pour l'achat d'une maison construite en 2008 et livrée en 2009. les propriétaire actuels se séparent, d'où la vente. l'agence m'annoncent des frais de notaire "classic" alors que je pensais avoir des frais "réduits" puisque le logement à moins de 5 ans.rnpourriez vous m'en dire + si vous connaissez le sujet. merci